HABILITATION ÉLECTRIQUE - TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE B0 H0V

OBJECTIF(S)

- Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations à proximité des installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510.
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non-électricien » (exécutant) appelé à entrer dans des locaux d'accès réservé aux électriciens ou dans un environnement électrique.

Personnel d'encadrement (chargé de chantier) appelé à veiller à la sécurité des personnes et engins pouvant entrer dans un environnement électrique.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 12 stagiaires.

PROGRAMME

Notions élémentaires d'électricité :

- Le principe de l'électricité.
- Les notions de signaux continu et alternatif.
- Les grandeurs et unités usuelles (Volt, Ampère, Ohm, Watt), la loi d'Ohm.

Le courant électrique et le corps humain :

- Les risques de contact avec l'électricité.
- Les différents types de contacts électriques.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches.
- Matériels de protection individuelle et collective.

Le principe des habilitations électriques, aspect réglementaire :

- La norme NF C 18-510, son champ d'application.
- Évolution de la réglementation en électricité.
- Rôles des intervenants, le principe des habilitations.
- Le titre d'habilitation, présentation, champ d'application et durée de validité.

Travaux d'ordre non électrique :

- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.
- Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la norme NF C 18-510.

Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant :

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction) ;
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention.

Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Chargé de chantier :

- Responsabilités, analyse de risques, et environnement électrique.
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers).
- Zones de travail : identification et surveillance.

Accidents sur les ouvrages électriques :

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Dispositions à prendre en cas d'incendie d'origine électrique sur les ouvrages.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Partie théorique en salle de formation.

Mise en situation pratique sur installation client ou platines d'exercices.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama et vidéos.

Un formateur pour 8 stagiaires.

Platines d'exercices et matériel.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation des acquis par un test théorique et pratique :

- Questionnaire portant sur le tronc commun et les spécificités des habilitations.
- Mise en situation pratique sur installation représentative.

À l'issue de la formation théorique et pratique, un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation prérédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

CONSIGNES PARTICULIÈRES